

Pôle de Biologie Pathologie Génétique



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS
12 juillet 2018

//

Accréditation

Le Pôle de Biologie Pathologie Génétique du CHU de Lille, résolument engagé dans une démarche qualité depuis plus de 20 ans, est accrédité par le COFRAC depuis 2013 (accréditation n°8-3030, portée disponible sur www.cofrac.fr).

A ce jour, le pôle est accrédité pour près de 90% de son activité concernée par les référentiels NF EN ISO 15189 et 17025.

Néanmoins, compte tenu des exigences imposées par le document GEN REF 11 Rev 06, le Pôle regrette de ne pas pouvoir autoriser ses clients à faire référence à son accréditation.

Changement de technique pour la recherche de *Clostridium difficile* toxigène

A compter de mi-juillet, la recherche de *C. difficile* dans les selles sera réalisée, en 1ère intention, par une méthode immunoenzymatique basée sur la détection de la glutamate déshydrogénase (GDH), marqueur de la présence de la bactérie, et des toxines A/B, responsables de la maladie.

La sensibilité et la valeur prédictive négative de ce test (coût : B60-5292 + B50-0237) sont comparables à celles d'un test de biologie moléculaire.

Un test de biologie moléculaire par PCR (coût : BHN500, soit 135 euros) sera réalisé, en 2ème intention, qu'en cas de discordance entre la production de GDH et les toxines A/B ou en cas de recherche spécifique du clone O27.

Pour rappel :

La recherche de la toxine de *C. difficile* doit être réalisée **une seule fois** sur des **selles non moulées** (épousant la forme du pot) dans un contexte de diarrhées **depuis plus de 48 h**, avec notion d'une **antibiothérapie récente et en dehors de la prise de laxatifs**.

Aucun contrôle ne doit être effectué après l'arrêt du traitement : l'arrêt des diarrhées signe la guérison.

Borreliose de Lyme : De nouvelles recommandations

La Haute Autorité de Santé (HAS) a publié en Juin 2018 des recommandations de bonne pratique concernant la Borréliose de Lyme et autres maladies vectorielles.

Elles sont consultables en suivant ce lien : https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2857558/fr/borreliose-de-lyme-et-autres-maladies-vectorielles-a-tiques?cid=r_1439180

D'autre part le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH) du 19 juin 2018 publié par l'Institut de Veille Sanitaire (INVS) est consacré à la Borréliose de Lyme et autres maladies transmissibles par les tiques.

Il est consultable en suivant ce lien : <http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/19-20/index.html>

Animation scientifique

Mardi 4 septembre de 13h à 14h
(salle de conférence 3è étage)

« Histoire des sciences : apport de la cytogénétique dans la compréhension
et la prise en charge des hémopathies malignes »

Pr Roche-Lestienne
Institut de Génétique médicale CHU Lille

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chru-lille.fr

☒ Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

☎ Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

☎ Télécopie : 03 20 446 962

☒ secretariatcbp@chru-lille.fr

facturationcbp@chru-lille.fr

logistiquecbp@chru-lille.fr

<http://biologiepathologie.chru-lille.fr/>

Page 1 / 1